



COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Électorale Indépendante (CEI) informe les candidats et candidates aux élections des députés à l'Assemblée nationale, prévue le 27 décembre 2025, **qu'ils ou elles peuvent procéder au retrait de leurs documents électoraux (spécimens de bulletins de vote et affiches) à compter du lundi 15 décembre 2025, à partir de 11 heures, au siège de la Commission Électorale Indépendante (CEI), sis à Abidjan-II-Plateaux, Carrefour Duncan.**

La carte nationale d'identité sera exigée pour le retrait de ces documents. Les représentants des candidat(e)s devront, en outre, se munir d'un mandat dûment signé.

Fait à Abidjan, le 10 décembre 2025



Pour le Président et P/o

Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre